

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1405 portant promulgation de la loi n° 67-522 du 3 juillet 1967 sur les assurances maritimes

n° 1405

Ministère
HAUT-COMMISSARIAT

Date de publication
11 juillet 1967

Numéro JO
n° 9 du 10/08/1967

Date du numéro
10 août 1967

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulguée dans le Territoire Français des Aïfars et des Issas la loi n° 67-522 du 3 juillet 1967 sur les assurances maritimes (J.O.R.F. n° 154 des 3 et 4 juillet 1967, p. 6648).

Art. 2

— Le présent arrêté, qui sera publié 'selon la procedure d'ursence. sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.